

La FSA adresse ses plus chaleureuses félicitations à Me Pierre-Dominique Schupp pour son élection à la présidence du CCBE

Un engagement constant en faveur de l'État de droit

L'avocat lausannois Pierre-Dominique Schupp a été élu président du Conseil des barreaux européens (CCBE) pour l'année 2024. La Fédération suisse des avocats (FSA) se réjouit de voir un représentant helvétique accéder à la tête de cette importante fédération internationale, alors même que la Suisse n'est pas membre de l'Union européenne (UE).

La Suisse occupe une place de plus en plus au centre du paysage juridique européen. Me Pierre-Dominique Schupp, ancien président de la FSA, prendra ses fonctions le 1er janvier 2024, succédant à Me Panagiotis Perakis. La FSA perçoit cette élection comme une reconnaissance du rôle qu'elle peut jouer en tant que pays non-membre de l'UE. Le président actuel de la FSA, Me Matthias Miescher, exprime sa fierté en déclarant : « Nous félicitons notre confrère Pierre-Dominique Schupp pour sa campagne électorale et sommes ravis qu'un ancien président de la FSA assume cette fonction prestigieuse. »

De Lausanne à la scène internationale

C'est un avocat chevronné qui prend les rênes du CCBE. Fort de près de 20 ans d'engagement actif au sein de diverses organisations d'avocats, Me Pierre-Dominique Schupp commence son parcours chez lui, à Lausanne, où il dirige l'Ordre des Avocats Vaudois de 2008 à 2010. Après son mandat à la présidence de la FSA de 2013 à 2015 il rejoint la délégation suisse au CCBE, puis en tant que vice-président depuis 2021. Son élection à la présidence du CCBE témoigne de son dévouement indéfectible et de ses compétences unanimement reconnues.

L'État de droit est le socle autour duquel s'articule la profession d'avocat

Me Pierre-Dominique Schupp attache une importance particulière aux organisations défendant les valeurs de la profession d'avocat et soutenant l'État de droit et les justiciables. Son engagement envers le respect du secret professionnel de l'avocat constitue une préoccupation majeure, partagée par l'ensemble de ses collègues du CCBE. En sa qualité de président, il entend rappeler que le secret professionnel ne constitue pas une prérogative de l'avocat, mais un droit fondamental de tout justiciable, garantissant sa représentation en justice sans aucune restriction.

Intensification des échanges du CCBE

Dans sa fonction de président du CCBE, Me Pierre-Dominique Schupp souhaite promouvoir une position objective pour la bonne organisation de la profession d'avocat. L'année 2024 sera marquée par une intensification des échanges avec les membres du CCBE, répondant ainsi aux demandes internationales croissantes. Il envisage également une collaboration renforcée avec le Conseil de l'Europe et la Cour européenne des droits de l'homme. Dans le contexte des débats politiques qui se tiennent en Suisse, Me Pierre-Dominique Schupp souligne l'analogie entre le fonctionnement du Tribunal fédéral et de la Cour européenne : les juges de cette dernière ne sont pas de simples magistrats étrangers guidés par des intentions politiques, mais des juges indépendants devant être convaincus par des arguments juridiques solides.

Le CCBE comme acteur décisif dans le maintien et la promotion de l'État de droit

Me Pierre-Dominique Schupp se prépare à affronter un agenda chargé pour l'année à venir, comprenant des discussions cruciales sur des sujets tels que le nouveau règlement européen sur l'intelligence artificielle, le droit d'asile européen, et d'autres initiatives ou thèmes de première

importance. En tant qu'acteur majeur, le CCBE jouera un rôle essentiel dans le maintien et la promotion de l'État de droit et des droits de l'homme, aussi bien dans le contexte de la transformation numérique que face aux récents bouleversements géopolitiques. La FSA exprime sa satisfaction quant à la collaboration étroite qu'elle entretient avec le CCBE et souhaite à Me Pierre-Dominique Schupp un plein succès dans ses nouvelles fonctions de président.

La Fédération Suisse des Avocats

La Fédération Suisse des Avocats (FSA) est l'organisation professionnelle des avocats indépendants en Suisse. Depuis 1898 déjà, elle représente les avocat·e·s suisses, défend leurs droits et intérêts, assure leur indépendance et veille à leur réputation. La fédération compte environ 12 000 membres. Les avocat·e·s affilié·e·s aux 24 Ordres cantonaux sont tou·te·s membres de notre organisation faïtière nationale. La FSA encourage la formation continue de ses membres, en programmant par exemple un Congrès tous les deux ans. En tant que porte-parole officielle de la profession, la FSA incarne les valeurs des avocat·e·s dans le processus législatif de la Confédération. À ce titre, la FSA s'engage pour le développement du droit et de la jurisprudence en faveur des justiciables et de l'État de droit.

www.sav-fsa.ch

Documents disponibles au téléchargement sur www.sav-fsa.ch/fr/aktuell/news.html

– Communiqué de presse

Contacts

P.- Dominique Schupp
Président CCBE
pd.Schupp@rusconi-avocats.ch
+41 21 321 50 80
Rue de la Paix 4
Case postale 7268
1002 Lausanne

René Rall
Secrétaire général FSA
rene.rall@sav-fsa.ch
+41 31 313 06 06
Marktgasse 4
Case postale
3001 Bern